

***TAE ARC CLASSIQUE
U18 & U21***

**CHAMPIONNAT DU MONDE TAE
LIMERICK (IRL) – 1-9/07/2023**

***2^{EME} JUNIOR CUP
SION (SUI) – 05-11/06/2023***

MODE DE SELECTION

Le nombre de places pour le Championnat du Monde est de 3 tireurs maximum par catégorie.

EPREUVE DE SELECTION

Chaque archer se présentant au processus de sélection en équipe de France s'engage à être disponible pour suivre le programme de préparation jusqu'à la fin du championnat du Monde.

Pour être sélectionnable, chaque archer devra :

- Etre licencié à la FFTA en 2023 et être de nationalité française,
- Faire acte de candidature par mail (a.recullet@ffta.fr) avant le 5 mai 2023,
- Faire parvenir par mail (a.recullet@ffta.fr) avant le 5 mai 2023, une copie numérisée de son passeport dont la date de validité devra être supérieure au 11 juillet 2023,
- Pour les mineurs, être en possession d'une autorisation annuelle de sortie du territoire (en faire parvenir une copie à a.recullet@ffta.fr avant le 5 mai 2023),
- S'il est inscrit sur liste ministérielle, être à jour de sa surveillance médicale réglementaire 2023.

Le processus de sélection est composé de deux étapes.

1^{ère} étape de sélection

La première épreuve de sélection correspond au TNJ2 qui se déroulera du 13 au 14 mai à Lattes. Elle prendra en compte les scores réalisés pendant le tir de qualification ainsi que les résultats d'un tournoi spécifique au processus de sélection.

2^{ème} étape de sélection

La deuxième épreuve de sélection correspond au TNJ3 qui se déroulera du 17 au 18 juin à Vagny. Elle prendra en compte les scores réalisés pendant le tir de qualification ainsi que les résultats d'un tournoi spécifique au processus de sélection.

Le règlement de ces épreuves et les modalités de classement sont détaillés en annexe.

Les archers concernés par le baccalauréat doivent le signaler à a.recullet@ffta.fr dès parution du mode de sélection et au plus tard fin février.

CHAMPIONNAT DU MONDE

L'équipe de France qui participera au championnat du Monde (Limerick, Irlande, 1-9/07/2023) :

- Sera composée du premier archer du classement final de l'épreuve de sélection,

- Pourra être complétée, dans l'intérêt de l'équipe de France par le comité de sélection, d'un ou de plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection en équipe de France de la jeunesse et/ou sélectionnés à une compétition internationale TAE senior (coupe du Monde 2 et/ou 3 et/ou Jeux Européens).

La sélection pour le championnat du Monde sera définitive au plus tard le 19/06/23.

2^{EME} JUNIOR CUP

L'équipe de France qui participera à la Junior Cup (Sion, Suisse, 5-11 juin) sera composée dans l'intérêt de l'équipe de France par la direction technique nationale, d'un ou de plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection en équipe de France de la jeunesse.

Généralités communes à l'ensemble des modalités de sélection

La DTN et le comité de sélection composeront les équipes de France en prenant en compte les résultats des épreuves de sélection, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque archer, ainsi que ses résultats antérieurs.

En outre, la DTN et le comité de sélection sauront prendre en compte d'éventuels impondérables.

En cas de modification du calendrier et/ou du règlement international ou en cas de contraintes sévères liées au contexte sanitaire et empêchant le déroulement normal du mode de sélection, celui-ci deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

Chaque archer se présentant à une épreuve de sélection en équipe de France s'engage à être disponible pour suivre le programme de préparation jusqu'à la fin de la compétition considérée.

ANNEXE

REGLEMENT DES EPREUVES DE SELECTION ET MODALITES DE CLASSEMENT

1^{ère} étape de sélection

Tir de qualification

A l'issue du 2x36 flèches, un classement est établi à partir de la somme des scores. En cas d'égalité, la règle internationale de départage est appliquée (nombre de 10, nombre de X).

En fonction du classement, des points sont attribués selon les modalités suivantes :

Classement	Points
1	8
2	6
3	4
4	3
5	2
6	1

Des points de bonus supplémentaires seront attribués selon les modalités suivantes :

- Record de France : 5 points

- Record d'Europe : 10 points
- Record du Monde : 15 points

Tournoi

Un tournoi sans élimination directe, c'est-à-dire durant lesquels les vainqueurs rencontrent les vainqueurs et les vaincus rencontrent les vaincus, est organisé. Il débute en ¼ de finale. Le tableau du tournoi est établi en fonction du classement provisoire de l'épreuve de sélection (2x36 flèches de la 1^{ère} épreuve). En cas d'égalité, un tirage au sort permettra d'établir le tableau de matchs.

A l'issue du tournoi, des points sont attribués en fonction du classement selon les modalités suivantes :

Classement	Points
1	8
2	6
3	4
4	3
5	2
6	1

De plus, à l'issue du tournoi, un classement est établi à partir de la moyenne de l'ensemble des sets tirés. Des points sont attribués en fonction de ce classement selon les modalités suivantes :

Classement	Points
1	4
2	3.5
3	3
4	2.5
5	2
6	1.5
7	1
8	0.5

2^{ème} étape de sélection

Tir de qualification

A l'issue du 2x36 flèches, un classement est établi à partir de la somme des scores. En cas d'égalité, la règle internationale de départage est appliquée (nombre de 10, nombre de X).

En fonction du classement, des points sont attribués selon les modalités suivantes :

Classement	Points
1	12
2	10
3	8
4	6
5	4
6	2

Des points de bonus supplémentaires seront attribués selon les modalités suivantes :

- Record de France : 5 points
- Record d'Europe : 10 points
- Record du Monde : 15 points

Tournoi

Un tournoi sans élimination directe, c'est-à-dire durant lesquels les vainqueurs rencontrent les vainqueurs et les vaincus rencontrent les vaincus, est organisé. Il débute en ¼ de finale. Il débute en ¼ de finale. Le tableau du tournoi est établi en fonction du classement provisoire de l'épreuve de sélection (1^{ère} épreuve et 2x36 flèches de la 2^{ème} épreuve). En cas d'égalité, un tir de barrage pourra être organisé.

A l'issue du tournoi, des points sont attribués en fonction du classement selon les modalités suivantes :

Classement	Points
1	12
2	10
3	8
4	6
5	4
6	2
7	1

De plus, à l'issue du tournoi, un classement est établi à partir de la moyenne de l'ensemble des sets tirés. Des points sont attribués en fonction de ce classement selon les modalités suivantes :

Classement	Points
1	4
2	3.5
3	3
4	2.5
5	2
6	1.5
7	1
8	0.5

A l'issue de cette 2^{ème} épreuve, un classement final est établi à partir de la somme des points obtenus au cours des deux épreuves. En cas d'égalité, le classement obtenu lors du tournoi de la 2^{ème} épreuve. Si l'égalité persiste, le meilleur 2x36 flèches sera pris en compte puis le nombre de 10 et X correspondants. Enfin, le 2x36 flèches de la 2^{ème} épreuve sera pris en compte puis le nombre de 10 puis de X.